



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

défense et usage

Question écrite n° 50072

Texte de la question

M. Frédéric Lefebvre attire l'attention de Mme la ministre déléguée auprès du ministre des affaires étrangères, chargée de la francophonie, sur les conclusions du rapport d'information de la commission des affaires étrangères visant à insuffler une ambition francophone. Ce rapport d'information souligne que la langue française peut être une composante majeure du plurilinguisme mondial. En effet, le contexte géopolitique actuel est porteur d'un possible renouveau pour la francophonie à condition de s'unir autour de notre langue. Sans cette unité, un effacement progressif de la francophonie serait susceptible de se produire. Dans cette période charnière, l'auteur du rapport suggère d'organiser le bilinguisme à l'école primaire dans les pays francophones plurilingues. Il lui demande de lui indiquer si le Gouvernement entend donner une suite favorable à cette proposition.

Texte de la réponse

La France met en oeuvre une politique active de promotion de la langue française dans le monde et soutient les différentes actions de l'organisation internationale de la francophonie (OIF) et des opérateurs de la francophonie en faveur du multilinguisme. S'agissant plus particulièrement de l'introduction du bilinguisme dans les systèmes éducatifs des pays de l'espace francophone, l'OIF met en oeuvre, avec les autorités locales compétentes, une nouvelle initiative - le programme « Élan-Afrique » - qui vise la promotion et l'introduction progressive de l'enseignement bilingue. Ce programme permet d'articuler une langue africaine et la langue française au niveau de l'école primaire, en particulier dans les écoles des zones rurales, pour remédier à l'échec scolaire dû à la difficulté d'acquisition de la langue française. Il est né d'un partenariat entre l'OIF, l'agence universitaire de la francophonie (AUF), l'agence française de développement (AFD) et le ministère français des affaires étrangères et de la volonté des ministères de l'éducation nationale du Bénin, du Burundi, du Burkina Faso, du Cameroun, du Mali, du Niger, de la République démocratique du Congo (RDC) et du Sénégal, de développer un enseignement primaire de qualité. L'OIF et les opérateurs de la francophonie appuient par ailleurs les Etats membres dans le domaine de la formation de formateurs en langue française. Les enseignants disposent notamment de ressources pédagogiques en ligne adaptées à l'enseignement bilingue (TV5Monde, site internet dédié...).

Données clés

Auteur : [M. Frédéric Lefebvre](#)

Circonscription : Français établis hors de France (1^{re} circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 50072

Rubrique : Langue française

Ministère interrogé : Francophonie

Ministère attributaire : Francophonie

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [18 février 2014](#), page 1498

Réponse publiée au JO le : [25 mars 2014](#), page 2840